

NORME INTERNATIONALE 3842

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Véhicules routiers — Fixation des coupleurs d'attelage

Road vehicles — Fifth wheel mounting

Première édition — 1976-09-30

CDU 629.114.2.013.3/.4

Réf. n° : ISO 3842-1976 (F)

Descripteurs : véhicule routier, véhicule routier tracteur, semi-remorque, accouplement, pivot d'attelage, spécification, montage, dimension, mise en position.

Prix basé sur 2 pages

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration des Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 3842 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 22, *Véhicules routiers*, et a été soumise aux Comités Membres en février 1975.

Elle a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Finlande	Royaume-Uni
Allemagne	Hongrie	Suède
Autriche	Iran	Suisse
Belgique	Italie	Tchécoslovaquie
Brésil	Japon	Turquie
Bulgarie	Mexique	Yougoslavie
Chili	Pays-Bas	
Espagne	Roumanie	

Les Comités Membres des pays suivants ont désapprouvé le document pour des raisons techniques :

Australie
France

Véhicules routiers — Fixation des coupleurs d'attelage

1 OBJET

La présente Norme Internationale fixe les caractéristiques dimensionnelles nécessaires au montage et à l'interchangeabilité des coupleurs d'attelage sur les châssis¹⁾ des véhicules tracteurs de semi-remorques.

2 DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale est applicable aux coupleurs destinés à atteler des semi-remorques équipées du pivot de 50 défini dans l'ISO 337.

3 SPÉCIFICATIONS

3.1 Coupleur d'attelage

Le coupleur d'attelage doit être percé de douze trous de 17 mm de diamètre. Toutefois, des trous allongés dans le sens transversal sont admis (voir figure) s'ils sont le résultat d'un accord entre le fabricant du coupleur et le constructeur du véhicule tracteur.

3.2 Fixation

La fixation du coupleur sur le châssis doit s'effectuer à l'aide de boulons M16. Le montage du coupleur d'attelage sur le châssis du véhicule tracteur est suffisant avec huit boulons M16 répartis symétriquement par rapport aux axes longitudinal et transversal du coupleur d'attelage.

1) Par «châssis» on entend : châssis, sous-châssis ou sommier intermédiaire.